

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2015 – 14h00/19h00
SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015 - 8h30/13h00
PARIS

Présent(s)	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.
Absent(s)/ excusé(s)	

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1. Point licences

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le point licences et rappelle que cette saison dure exceptionnellement 14 mois. Le comparatif de fin de saison 2014 (31 octobre 2014) par rapport au 30 novembre 2015 (soit 13 mois) affiche une progression de 16% du nombre de licences (54197 licences au 30 novembre 2015 contre 46.718 au 31 octobre 2014). Le nombre de clubs au 30 novembre 2015 est de 805 contre 758 au 31 octobre 2014.

1.2. Siège fédéral : point de situation

La cour d'appel de Paris a déclaré irrecevable les appels formés le 7 juillet 2014 par les occupants sans droit ni titre et il nous faudra une nouvelle fois saisir le Tribunal d'Instance de Saint Denis, lequel avait validé la forme de la procédure engagée par la F.F.TRI. sans pour autant prononcer l'expulsion des occupants sans droit ni titre.

1.3. Point RH

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente un point d'information RH et rappelle qu'un recrutement est en cours sur le secteur formation, à Aix-en-Provence.

Il précise également que l'élection des délégués du personnel aura lieu le lundi 14 décembre 2015.

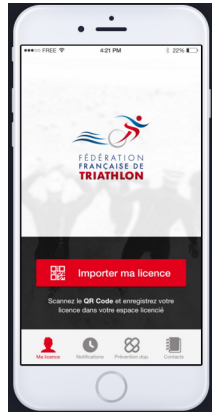
1.4. Espace tri 2.0

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'avancement des travaux en cours et des projets prévus. Un groupe de travail sera mis en place pour examiner les orientations souhaitées pour la nouvelle version, à savoir :

- pouvoir attribuer des droits d'accès et des rôles;

- pouvoir lier l'espace Tri avec un système de comptabilité ;
- rendre l'Espace Tri 2.0 davantage paramétrable par la F.F.TRI. ;
- intégrer les paiements en ligne.

Pour ce qui concerne les inscriptions en ligne, des évolutions sont prévues pour le début du 2ème trimestre 2016 afin de rendre compatibles nos spécificités (vérification de licences, import de manifestations référencées sur Espace Tri 2.0 et gestion des pass compétition, inscriptions clubs...) avec l'application d'inscription en ligne développée par Anewco, ce qui permettra à nos organisateurs de bénéficier régulièrement de nouveautés et d'améliorations.



1.5. Application Smartphone

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'avancement du projet d'application smartphone. La livraison est programmée au cours du premier trimestre 2016.

1.6. Représentation fédérale aux AG de LR

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente les dates des AG de Ligues et invite les membres du BDF à indiquer leurs disponibilités pour représenter la F.F.TRI. lors des AG régionales.

1.7. Bilan Séminaire des Président-e-s de LR 2015

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente les résultats de l'enquête de satisfaction transmise aux Président-e-s de Ligues. Les retours des Président-e-s de ligues sont très positifs et le Président LESCURE remercie Bertrand MEYER, Président de la Ligue d'Alsace, et ses équipes pour la qualité de l'accueil.

2. Trésorerie Générale

2.1. Préparation coûts fédéraux 2017

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, propose de maintenir les coûts 2016 pour la saison 2017. Cette proposition est validée par les membres du BDF.

2.2. Budget Prévisionnel

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente le projet de budget prévisionnel 2016. Ce projet sera mis à jour en intégrant notamment les évolutions liées à la convention d'objectifs, avant d'être transmis au membres du BDF pour avis/observation en prévision du BDF du 15 janvier 2016.

2.3. Droit de licence manifestation GP Duathlon

Le Président de la Commission Nationale des Grandes Épreuves sollicite une baisse exceptionnelle du droit de licence manifestation pour l'organisation des étapes du Grand Prix de Duathlon à 2500€. Les membres du BDF valident, pour 2016, la baisse du droit de licence manifestation pour l'organisation des étapes du Grand Prix de Duathlon à 2500€.

3. Marketing / Communication

3.1. Partenariat Fondation Arc

Le Président LESCURE indique qu'il a rencontré la veille les dirigeants de la fondation ARC, que ces derniers sont satisfaits de la relation avec la F.F.TRI. mais qu'ils souhaiteraient voir le niveau de collecte de dons augmenter. Des pistes de réflexion seront étudiées au cours d'une réunion à prévoir à partir du 15 janvier 2016.

3.2. Bilan relations presse 2015

Frank GASQUET, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing, présente le bilan des relations presse 2015 :

- 1) Une forte hausse de la visibilité médiatique du Triathlon
 - Une forte augmentation du nombre de retombées presse écrite, web ou diffusions radio et tv.
 - Une belle progression des retombées TV.
 - Des références et sujets de qualité dans des titres généralistes de la presse nationale :
 - Le Parisien Aujourd'hui en France, Direct Matin, le Journal du Dimanche, La Croix, Le Figaro, des titres de la presse magazine senior (Pleine Vie),
- 2) De beaux sujets dans la presse quotidienne régionale :
 - le Dauphiné Libéré, Ouest France, la Voix du Nord, l'Union, le Républicain Lorrain, Le Courrier de l'Ouest, Le Télégramme, La Provence, La Montagne, L'Est Eclair, Nice Matin...
- 3) Les sujets « Equipe de France » représentent environ 57% des retombées 2015.
 - Il faut souligner que les résultats des Français sont des leviers essentiels pour faire parler de l'équipe de France et du triathlon en général.

3.3. Carte de vœux 2016

La carte de vœux retenue est la suivante :



4. Triathlon Évènements

4.1. Accord de collaboration : point d'étape

Emmanuel CHABANNES indique que les discussions avec un partenaire potentiel sont bien avancées. Les grands principes du projet d'accord sont présentés aux membres du BDF. Un point d'information sera présenté au CDF du 15 décembre 2015. Les documents correspondants (statuts, accord de collaboration) seront transmis au CDF pour avis/observation avant le 20 janvier 2016. Ils seront soumis pour adoption au CDF du 27 février 2016.

4.2. Projet Embrun 2016

Une étude de coopération et de reprise est en cours. Des réunions seront programmées en début d'année pour en déterminer les modalités.

4.3. Nice 2016

Compte tenu de l'annulation du Triathlon de Nice 2015, et en accord avec la ligue Côte d'Azur, il est proposé aux membres du Bureau Directeur de ne pas facturer de pass compétition aux personnes ayant retiré leur dossard en 2015 et qui se réinscriraient entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 janvier 2016. Cette proposition est validée par les membres du BDF.

5. Vie Sportive

5.1. Nouveau chasuble arbitre

Le Président LESCURE précise aux membres du BDF que 3 propositions de tenues, dont une émanant de la Commission Nationale de l'Arbitrage, seront présentées au CDF du 27 février 2016 pour adoption afin que la fabrication soit lancée dès le début du mois de mars 2016. Le calendrier validé lors du CDF du 13 juin 2015 sera donc respecté :

- Début 2016 : Commande des tenues pour les ligues qui le souhaitent,
- 2016 - 2017 - 2018 : Adoption progressive des nouvelles tenues par les ligues,
- 2020 : Adoption définitive des nouvelles tenues

Il est proposé que le prix de la chasuble soit plafonné à 30€ pour les ligues et que l'éventuel dépassement soit pris en charge par la F.F.TRI.. Cette proposition est validée par les membres du BDF.

5.2. Projet d'évolution du Règlement Intérieur de la CNS et du texte régissant le fonctionnement et les missions des commissions

Dominique SAGARY, Vice Président en charge de la Vie Sportive, présente aux membres du BDF les évolutions du Règlement Intérieur de la CNS et du texte régissant le fonctionnement et les missions des commissions, souhaitées par la Commission Nationale Sportive pour faciliter son fonctionnement (règles de quorum, rallonger les délais de validation de résultats, préciser ou corriger certaines des missions qui lui sont confiées...).

A une année de la fin de l'olympiade, et sans connaître à ce jour, les diverses missions que confiera la prochaine équipe dirigeante aux commissions nationales, le Bureau Directeur Fédéral précise qu'il souhaite rester sur les textes actuellement établis.

5.3. Agrément fédéral : épreuves se déroulant sur plusieurs ligues

La Réglementation Sportive ne détermine pas à ce jour auprès de quelle ligue l'organisateur doit déclarer son épreuve lorsqu'elle se déroule sur plusieurs ligues. Les membres du BDF proposent une disposition simple à contrôler : l'organisateur doit déclarer son épreuve auprès de la ligue dans laquelle se situe le départ de l'épreuve.

Cette proposition sera soumise pour validation au CDF du 27 février 2016, et, sous réserve d'adoption, intégrée à la Réglementation Sportive.

5.4. Projet d'évolution du Règlement Intérieur de la CNA

Dominique SAGARY, Vice Président en charge de la Vie Sportive, présente le projet de nouveau Règlement Intérieur de l'Arbitrage travaillé par la CNA.

Les membres du BDF intègrent en séance les ajustements suivants :

Texte initial	Texte amendé
<p>2.1 Recrutement (des arbitres) (...) Le recrutement des arbitres est obligatoire pour tous les clubs affiliés à la F.F.TRI. selon les conditions définies par le Règlement Intérieur des C.R.A. et/ou Ligues. (...)</p>	<p>2.1 Recrutement (des arbitres) (...) Les conditions de recrutement des arbitres sont définies dans le Règlement Intérieur des C.R.A. et/ou Ligues. (...)</p>
<p>3. Tenue vestimentaire La tenue des arbitres est définie par la C.N.A. après aval du Comité Directeur Fédéral. Le Bureau Directeur Fédéral pourra autoriser la publicité d'un partenaire sur la tenue des arbitres. La publicité personnelle n'est pas autorisée. Cette tenue est décrite dans la Réglementation Sportive en vigueur. Selon les conditions météorologiques la tenue des arbitres pourra être adaptée. La C.N.A. peut imposer d'autres tenues pour certaines courses.</p>	<p>3. Tenue vestimentaire La tenue des arbitres est validée par le Bureau Directeur Fédéral, après avis de la C.N.A.. Le Bureau Directeur Fédéral pourra autoriser la publicité d'un partenaire sur la tenue des arbitres. La publicité personnelle n'est pas autorisée. Selon les conditions météorologiques la tenue des arbitres pourra être adaptée.</p>

Les propositions d'évolution étant substantielles par rapport au document actuellement en vigueur, les membres du BDF souhaitent que ce document, amendé en séance, soit transmis rapidement par email aux membres du CDF pour avis et observation et que ce projet soit étudié non pas par le CDF du 15 décembre 2015, mais par celui du 27 février 2016.

5.5. Appel du club "Chartres Métropole Triathlon" : pénalité de 2000 € pour absence de participation à la Coupe de France des Clubs

Le club "Chartres Métropole Triathlon" a fait appel de la décision de la Commission Nationale Sportive de maintien de la pénalité financière de 2000€ notifiée par la Commission Nationale des Grandes Epreuves pour absence du club lors de la Coupe de France des Clubs 2015 qui s'est tenue à Noeux-les-Mines les 10 et 11 octobre derniers.

Considérant que les clubs souhaitant concourir en Division 2 de Duathlon ont l'obligation de retourner à la Fédération Française de Triathlon l'attestation sur l'honneur signée du Président du club précisant « avoir pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur » (cf RGF page 84) ;

Considérant le fait que le club "Chartres Métropole Triathlon" a retourné cette attestation à la Fédération Française de Triathlon ;

Considérant qu'il n'est mentionné à aucun endroit sur la Réglementation Sportive 2015 que les modifications par rapport à l'année précédente sont identifiées par une barre verticale dans la marge ;

Considérant que cette pénalité a été appliquée à plusieurs clubs pour le même motif, et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune remise, totale ou partielle ;

Les membres du BDF décident à la majorité (une abstention) de maintenir la pénalité de 2000€.

Cette décision sera notifiée au club "Chartres Métropole Triathlon" dans les meilleurs délais.

6. Développement

6.1. Plan citoyen du sport

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, indique que le ministère a, après examen des différents projets déposés par les fédérations, doté la F.F.TRI. d'une subvention de 70.000 € (35.000€ par an sur deux ans) et qu'en complément la F.F.TRI. va investir 44.000 € (22.000€ par an sur deux ans).

Depuis le dépôt de notre dossier, en août dernier, la demande du ministère a évolué. Ce dernier a fait savoir que les fonds devront financer des actions menées dans les zones urbaines sensibles (Zus) et les quartiers prioritaires (<http://www.ville.gouv.fr/?carte-des-quartiers-prioritaires,3823#top>).

Les membres du BDF prennent acte de cette évolution de la demande du ministère et orienteront les financements en ce sens.

Dans ce cadre, Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, précise que les valeurs que nous portons devront être formalisées et relayées, partagées via nos secteurs "communication" et "formation".

6.2. Bande dessinée en substitution partielle aux briefings des néophytes

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, propose la création de bandes dessinées présentant de manière simplifiée les règles de base de nos différentes disciplines

enchaînées afin de les mettre à disposition de nos organisateurs et faciliter l'intégration des néophytes sur nos :

- Triathlon
 - Avec et sans drafting
- Duathlon
 - Avec et sans drafting
- Aquathlon
- Bike and Run

Les membres du BDF valident cette proposition.

Jean-Michel BUNIET se rapprochera de la CNA pour établir plusieurs scénarii et y intégrera les messages en lien avec le secteur développement (santé/loisir). Une présentation des planches de BD pourrait être envisagée lors de l'AG de mars 2016.

6.3. Règles Techniques et de Sécurité (Tri/Du/Aqua/B&R + Raids + Epreuves sans réglementation fédérale)

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, précise que :

- conformément à l'article [R331-7](#) du code du sport, les fédérations délégataires doivent édicter les règles techniques et de sécurité applicables aux disciplines pour lesquelles elles ont obtenu délégation, ;
- conformément à l'article [R331-9-1](#) du code du sport, toute personne souhaitant organiser une manifestation soumise à autorisation doit recueillir l'avis de la fédération délégataire concernée, et que celle-ci rend un avis motivé au regard des règles techniques et de sécurité.

A ce jour, toutes les règles qu'elles soient techniques, de sécurité, organisationnelles, sportives... sont intégrées à notre Réglementation Sportive, ce qui ne facilite pas l'identification des seules règles techniques et de sécurité (RTS) mentionnées à l'article [R331-7](#) du code du sport. Jean-Michel BUNIET précise que la Fédération des Raids Multisports de Nature (FRMN) finalise actuellement la rédaction de ses règles techniques et de sécurité, et que cela représente un document de moins de 10 pages. Il propose que la F.F.TRI. s'inspire de ces travaux pour établir un document se limitant à présenter les règles techniques et de sécurité des 4 disciplines pour lesquelles la F.F.TRI. a délégation à ce jour : Triathlon, Duathlon, Aquathlon et Bike & Run.

Les membres du BDF valident la proposition de rédaction de 4 documents recensant les règles techniques et de sécurité :

- RTS Triathlon
- RTS Duathlon
- RTS Aquathlon
- RTS Bike and Run

Par ailleurs, Jean-Michel BUNIET ajoute que la F.F.TRI. autorise également certaines épreuves enchaînées qui ne font l'objet d'aucune délégation ministérielle (swim & run, triathlon intégrant des disciplines complémentaires, raids...) et propose d'établir un 5ème document en s'appuyant sur les RTS rédigées par la Fédération des Raids Multisports de Nature (FRMN) :

- RTS épreuve enchaînée hors réglementation fédérale

Les membres du BDF valident cette proposition.

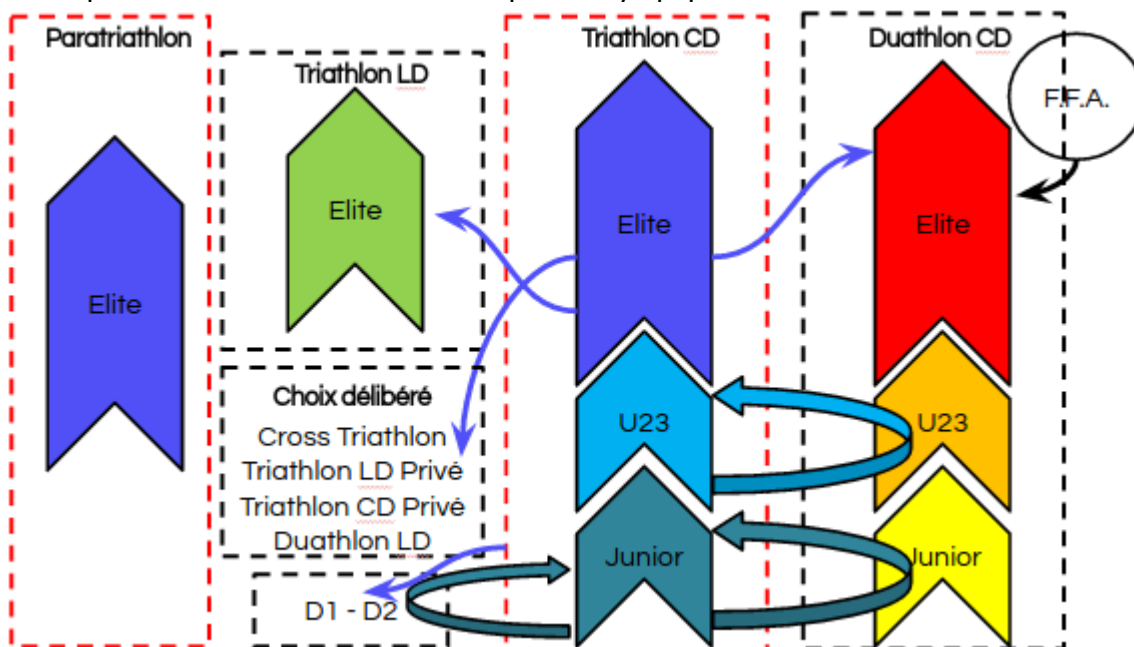
6.4. Règles d'organisation des animathlons et rando-enchaînées

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente le projet de "guide pratique d'une épreuve loisir". Le BDF valide à la majorité (1 contre) le projet présenté. Il sera soumis pour adoption au CDF du 27 février 2016.

7. Haut Niveau / International / Médical

7.1. Modalités de sélection EDF 2016

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente les modalités de sélection EDF 2016 et rappelle en préambule l'articulation des disciplines Olympiques et de Haut niveau :



Frank BIGNET, Directeur Technique National, précise que les modalités de sélection doivent traduire la volonté fédérale (obtenir des médailles) et qu'elles ont été bâties en ce sens.

Le DTN rappelle les dates clés à retenir pour 2016 :

- **18 et 20 Août 2016, à 11h00 : JO (Brésil)**
- **10 et 11 Septembre 2016, à 10h30 : JP (Brésil)**
- 04/05 juin 2016 : CM Duathlon – Aviles (Espagne)
- 23/24 août 2016 : CM Paratriathlon – Rotterdam (Pays Bas)
- 11/18 septembre 2016 : CM Triathlon – Cozumel (Mexique)
- 24/29 septembre 2016 : CM Triathlon LD – Oklahoma (USA)

7.2. Laurent VIDAL

Frank BIGNET, Directeur Technique National, a centralisé les opérations qui pourraient être réalisées en la mémoire de [Laurent VIDAL](#), décédé d'un arrêt cardiaque le 10 novembre 2015. Ces opérations ont été proposées par les athlètes, les cadres techniques, la famille de Laurent. Les membres du BDF sont favorables à l'édition d'un livre et à la création d'un challenge "Laurent Vidal" du triathlète ayant marqué le plus de points dans l'année toutes catégories confondues.

7.3. La rencontre EDF à Villeneuve Loubet

Frank BIGNET, Directeur Technique National, fait savoir qu'un regroupement des Equipes de France a eu lieu sur 3 jours au début du mois de novembre à Villeneuve Loubet, en présence du Président LESCURE et du président de la Commission Nationale du Haut Niveau, Thierry SAMMUT.

7.4. RIO 2016

Compte tenu des temps de trajets annoncés entre le Village Olympique/Paralympique et le site de course (environ deux heures), Frank BIGNET, Directeur Technique National, fait savoir que les triathlètes ne seront pas hébergés au Village Olympique/Paralympique.

7.5. Stratégie Internationale 2016/2017

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales, fait savoir que Marisol CASADO, Présidente de l'ITU, et, Anne HIDALGO, Maire de Paris, se sont rencontrées et qu'elles ont notamment évoqué la possibilité d'organiser une épreuve internationale à Paris en 2017. Une lettre d'intention en ce sens sera adressée au CNOSF et des réunions avec la Mairie de Paris et le Conseil Régional d'Île de France seront programmées au cours du premier trimestre 2016.

Dominique FRIZZA rappelle que des élections à l'ITU (au sein de commissions et au sein du Board) sont prévues en décembre 2016 et qu'il convient de prévoir le dépôt d'une liste de candidats validés par la F.F.TRI..

7.6. Championnat d'Europe des clubs 2016

Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, indique que dans le cas où la F.F.TRI. souhaiterait organiser le Championnat d'Europe des Clubs 2016 à Nice, il faudrait verser 10.000€ à l'ETU. Le BDF est favorable à ce label sous réserve de l'attribution, par la ville de Nice, d'une subvention exceptionnelle de 10.000€.

7.7. Science et Triathlon et ITU Executive Board

Près de 280 personnes ont participé au 3ème congrès mondial "Science et Triathlon". L'organisation s'est parfaitement bien déroulée et le BDF adresse ses remerciements au service Relations Internationales de l'INSEP pour son engagement et pour l'accompagnement mis en place au service des participants.

Le Président remercie Dominique FRIZZA, Benjamin MAZE et le secrétariat fédéral piloté par Narjess BRAHIM qui ont contribué à la réussite de cette organisation.

7.8. PRESIDENT CONFERENCE de Janvier 2016

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales, rappelle la date de la conférence des présidents de fédérations nationales affiliées à l'ETU : samedi 16 janvier 2016.

Cette conférence sera précédée la veille d'une réunion de BDF et d'une réunion du Bureau Exécutif de l'ETU.

7.9. AG FRATRI 2016

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales, précise que l'AG de la FRATRI ne se tiendra pas à Paris comme initialement prévu, mais au Maroc le 1^{er} week-end d'avril 2016 pour faciliter le déplacement pour les Présidents de fédérations africaines francophones.

7.10. CLUB FRANCE 2016

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales, indique qu'une réunion s'est tenue à la fin du mois de novembre 2015 pour notamment étudier les conditions de vente d'une trifonction, lister les évolutions à intégrer sur le site internet fédéral, définir les courses 2016 concernées par cette opération ainsi que les modalités d'inscription en ligne.

7.11. Paris 2024 Opération spécifique "je rêve des jeux"

Une campagne de communication digitale sera mise en place pour relayer l'opération durant le premier trimestre 2016.



8. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

8.1. Réforme territoriale

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des Relations avec les ligues régionales, présente les travaux du groupe de travail "Reforme territoriale" :

- construction d'un diaporama présentant la démarche fédérale et le calendrier de mise en oeuvre de la réforme territoriale ;
- lien avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport pour disposer de statuts types (à valider au CDF du 27 février 2016) pour les structures de coordination qui auront pour objet :
 - de représenter ses membres et de coordonner les actions conduites de manière commune par ces derniers dès lors que ces actions présentent une dimension et un intérêt conjoints au niveau de la région (nom à préciser). A ce titre, l'association sera l'interlocuteur unique des collectivités publiques nouvellement organisées en application de la réforme territoriale de l'Etat, notamment, du conseil régional et des directions régionales de l'Etat ;
 - de réaliser un état des lieux de la situation sportive, juridique, économique et financière de chaque ligue la composant ;
 - de préparer le projet de fusion qui sera ensuite arrêté par le comité directeur de chaque ligue membre de l'association et soumis pour approbation à leur assemblée générale respective ;
 - de devenir la nouvelle ligue régionale de triathlon qui résultera de la fusion des ligues la composant.
- lien avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport pour disposer d'une résolution à adopter lors des AG des ligues concernées par une fusion. Afin de disposer d'un peu de souplesse et d'autoriser la création de cette structure de coordination sans repasser par l'Assemblée Générale de chacune des ligues concernées, il convient de demander aux ligues concernées de faire voter en Assemblée Générale une résolution pour donner tout pouvoir au Comité Directeur de la Ligue afin de procéder à toutes les opérations et actes liés à la mise en place et au fonctionnement de la structure de coordination :

- “Afin de mettre en œuvre la réforme territoriale engagée par la Fédération Française de Triathlon, il est décidé de créer en association avec la ligue (à compléter) de Triathlon, la ligue (à compléter) de Triathlon et la ligue (à compléter) de Triathlon, une structure de coordination (association loi 1901) temporaire pour les besoins des travaux préparatoires à l’opération de fusion entre ces ligues. A cette fin, l’assemblée générale donne tout pouvoir au Comité directeur afin de procéder à toutes les opérations et actes liés à la mise en place et au fonctionnement de cette structure de coordination.” ;
- lien avec le cabinet d’expertise comptable Accord Sport pour disposer d’une proposition d’accompagnement au diagnostic de chaque Ligue et analyse des besoins et d’accompagnement à la recherche et aux choix des solutions, à la prise de décisions et aux modalités opérationnelles.

Le BDF valide la proposition de prise en charge partagée F.F.TRI (60%) / Ligues Régionales (40%), d’un accompagnement du cabinet d’expertise comptable ACCORD SPORT lors de la phase de diagnostic de chacune des ligues devant fusionner. Les frais supplémentaires sont à la charge des Ligues Régionales.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général